

# **DISONS NON**

## **à la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté!**

L'Assemblée nationale  
examine, du 12 au 27 mai,  
une loi sur l'«aide à mourir».

S'il était adopté le 27 mai, ce texte, parmi  
les plus permissifs au monde, menacerait  
les plus fragiles et remettrait en cause  
le respect dû à toute vie humaine.

## **Ne restons pas silencieux**

**Ensemble, affirmons notre attachement  
à la dignité de chacun.** Les soins palliatifs,  
capables de soulager les douleurs aiguës,  
et soucieux d'un accompagnement, sont la  
véritable aide jusqu'au bout.



*« On ne joue pas  
avec la vie. »  
Interpellez votre  
parlementaire:*

